



Notre-Dame de Sion Paris

Sous contrat d'association

61 rue Notre-Dame des

Champs

75006 Paris

01 44 32 06 70

www.sion-paris.fr

Etudes au collège 2024-2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

Notre-Dame de Sion propose chaque année une étude surveillée qui permet aux élèves d'assurer une continuité entre le travail effectué en classe et leur travail personnel.

PRINCIPES GENERAUX

L'étude du collège s'adresse aux élèves de Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième. Elle est supervisée par des éducateurs de vie scolaire de l'établissement qui encadrent chacun un groupe de 15 élèves maximum.

L'étude surveillée offre aux élèves un horaire fixe et un espace de travail silencieux pour faire leurs devoirs en autonomie.

L'étude a lieu les **lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h à compter du lundi 9 septembre 2024** jusqu'au jeudi 5 juin 2025 inclus.

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Pour garantir le bon fonctionnement de ce temps privilégié, il est indispensable que les modalités suivantes soient respectées :

Assiduité. En cas d'absence prévue, l'élève devra présenter le matin même un justificatif écrit de ses parents à la Référente de vie scolaire du collège, Mme Jay.

Ponctualité. Les retards ne sont pas admis.

Travail. Un travail sérieux et efficace est attendu des élèves : ce temps d'étude doit permettre à chacun de reprendre les cours de la journée, de se mettre à jour de ses devoirs, de préparer et d'anticiper les cours à venir.

Silence et concentration. Comme en cours, chaque élève doit respecter le travail de ses

camarades et être en possession de son propre matériel (manuels, accessoires...).

Les élèves perturbant l'organisation de ce temps de travail et/ou la concentration de leurs camarades seront exclus de l'étude.

Les élèves ont la possibilité de goûter (prévoir une petite collation) avant l'étude, de 16H10 à 16H30.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de sortir de l'établissement entre la fin des cours et le début de l'étude.

1) TARIFS DE L'ETUDE SURVEILLEE

- 2 soirs par semaine (minimum) : 660€ pour l'année.
- 3 soirs par semaine : 780€ pour l'année.

Vous trouverez le formulaire d'inscription ci-dessous :

<https://forms.office.com/e/PN71Gqw0hh>

Je reste à votre disposition via Ecole Directe pour toute question et vous adresse, chers parents, mes sincères salutations.

2) L'ETUDE ACCOMPAGNEE DE "PARKOURS"

Qui aura lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi au sein de l'établissement à compter du lundi 11 septembre. Si tel est votre choix, contactez directement l'étude Parkours (référente parkours pour Sion Giulia Lisi, joignable par école directe liste enseignants ou sur le mail suivant : sion@parkours.fr).

Je reste à votre disposition pour toute question et vous prie de croire, chers parents, à mes sentiments les meilleurs.

Adrien Delétang

Responsable des projets élèves

François Olivero

Directeur du collège

Valentine Jay

Référente vie scolaire du collège